

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Sicav Placeuro - Compartiment Euro High Yield, un compartiment de Sicav Placeuro.
ISIN: LU0061383732 - Distribution. Société de gestion:
COMPAGNIE FINANCIERE POUR LA GESTION COLLECTIVE S.A. ("COFIGECO")

Objectifs et Politique d'investissement

L'objectif de ce compartiment est de proposer une gestion en obligations ou euro-obligations.

Politique d'investissement: Les actifs de ce compartiment seront investis en obligations cotées émises en EUR. Les obligations recherchées sont presque exclusivement des obligations à haut rendement. Le compartiment pourra investir en autres valeurs mobilières dans la limite de 10% de ses actifs nets. Il pourra être détenu des liquidités dans les limites prévues par la réglementation.

Rachats: Un investisseur peut demander le rachat tous les jeudis sur simple demande adressée à l'Agent de transfert avant 15h00.

Les revenus du Compartiment peuvent être distribués sous forme de dividendes. Le compartiment n'a pas distribué de dividendes en 2012, les revenus de l'exercice 2011 sont réinvestis.

La devise du compartiment est l'Euro.

La durée minimale de placement recommandée est de 3 ans.

Politique de risque et de rendement



Les données historiques ne constituent en aucun cas une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.

La catégorie de risque actuelle n'est par conséquent pas garantie et pourrait être amenée à évoluer.

La catégorie de risque dans laquelle est classé le compartiment repose sur la volatilité de rendement du compartiment au cours des cinq dernières années, et reflète de manière raisonnablement précise le risque auquel il a été exposé dans le passé.

La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le compartiment n'a pas vocation à offrir de garantie ou une protection du capital.

Les risques importants susceptibles d'influencer la valeur nette d'inventaire par action, non pris en compte par l'indicateur synthétique, sont:

Risque sur obligations à haut rendement: Ces obligations offrent la possibilité d'obtenir des rendements plus élevés grâce à la croissance du capital et à la génération de revenus. Néanmoins, il existe un plus grand risque d'échec pour l'émetteur de l'obligation, qui pourrait se traduire par une perte de revenus pour le compartiment.

Risque de liquidité: Risque qu'un actif du portefeuille ne puisse être cédé ou clôturé pour un coût limité, et dans un délai suffisamment court, en fonction des variations de volumes échangés.

Risque de crédit: Dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur, ou de sa défaillance.

Risque opérationnel: Défaillance d'un tiers, impliqué dans les processus opérationnels.

D'autres risques restent hors de contrôle, tel le risque juridique, politique et événementiel.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'Entrée	1.00%
Frais de Sortie	0.00%
Frais de conversion	0.00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi, et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué	
Frais prélevés par le compartiment sur une année	
Frais courants	2.16%
Frais prélevés par le compartiment dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune commission de performance n'est prévue pour ce compartiment.

Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2012. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

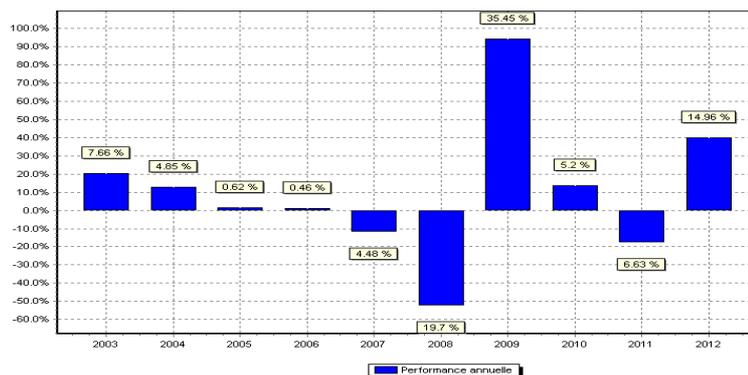
Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des frais maximaux. Il est possible que vous payiez moins. Le montant effectif des frais d'entrée et de sortie pourra être obtenu auprès de votre conseiller ou distributeur financier.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de performance.

Les frais courants excluent les frais de transactions des courtiers tiers mais comprennent ceux de l'administration centrale de la SICAV, et les frais d'entrée et / ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus de la SICAV, section «Charges et Frais», disponible sur le site internet www.eis.lu

Performances passées



Avertissement: Ce diagramme basé sur des performances passées ne présente qu'une valeur limitée comme indicateur des éventuelles performances futures.

Tous les frais et commissions ont été inclus dans les performances reprises sur ce diagramme.

Année de création du compartiment:
Septembre 1991

Devise de calcul des performances passées: EUR

Informations pratiques

Banque Dépositaire: BNP Paribas Securities Services, Succursale de Luxembourg.

Informations supplémentaires: Le prospectus complet, le dernier rapport annuel révisé ainsi que le dernier rapport semi-annuel non révisé relatifs à ce compartiment et à l'ensemble de la SICAV PLACEURO, en français, sont disponibles gratuitement au siège social de la SICAV (16, rue d'Eprenay, L-1490 Luxembourg), ou sur le site internet www.eis.lu. D'autres informations pratiques, notamment la valeur nette d'inventaire (V.N.I.), sont disponibles selon les mêmes modalités.

Aucune autre catégorie d'action n'est offerte à la souscription pour ce compartiment. Ce compartiment fait partie d'un OPCVM à compartiments multiples dont les actifs sont conservés séparément. Les conversions, de ce compartiment de l'OPCVM vers un autre compartiment, s'effectuent moyennant possible frais de conversion.

Responsabilité: La responsabilité de SICAV PLACEURO ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Fiscalité: La législation fiscale du pays d'établissement de la SICAV, pourrait avoir un impact sur votre statut fiscal personnel selon votre domicile. En cas de doute, nous vous recommandons de vous renseigner auprès de votre conseiller fiscal.

L'OPCVM est agréé par le Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. COFIGECO est agréée par le Grand-Duché de Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 14.02.2013.